



37 000 agents de la fonction publique cesseraient leur activité à l'horizon 2025 en Haute-Normandie

En Haute-Normandie, la fonction publique (de l'État, territoriale et hospitalière) regroupe 150 000 postes, soit 80 agents pour 1 000 habitants. Bien que ce taux d'administration soit plus faible que celui de France métropolitaine, l'Éducation nationale, les établissements médico-sociaux et la sphère communale sont davantage présents. La fonction publique territoriale est plus âgée. Certaines filières de l'État et territoriales présentent un vieillissement marqué : le nombre d'agents de 55 ans ou plus y est conséquent et ces derniers représentent une part importante de l'ensemble des agents de ces filières.

À horizon 2025, 37 000 agents partiraient, soit un quart des agents en place actuellement. Estimés à 2 500 par an jusqu'en 2018, les départs s'accéléraient continûment jusqu'à être au nombre de 4 200 en 2025. Ces départs concerneraient pour moitié les agents des fonctions les moins qualifiées.

Laurent Brunet, Caroline Levouin (Insee)

En 2011, l'emploi public en Haute-Normandie regroupe 150 000 agents, soit un salarié sur cinq (*illustration 1*). On compte ainsi dans la région 80 agents pour 1 000 habitants (80 ‰ hab.), soit un taux d'administration¹ moindre qu'en moyenne métropolitaine (85 ‰ hab.), positionnant la région au 17^e rang parmi les 22 régions métropolitaines.

La fonction publique de l'État (FPE) est la première employeuse, juste devant la fonction publique territoriale (FPT) et la fonction publique hospitalière (FPH).

Comparé à la France métropolitaine, le taux d'administration de la fonction publique de l'État en Haute-Normandie est moins élevé (32 ‰ hab.), plaçant la région au 20^e rang. A contrario, celui des fonctions publiques territoriale (30 ‰ hab.) et hospitalière (19 ‰ hab.) est

légèrement plus fort (respectivement au 11^e et au 12^e rang).

Les agents haut-normands sont en grande majorité des titulaires (71 % contre 69 % au niveau national), nettement devant les non titulaires (18 % contre 16 %),

les agents relevant d'un statut autre², les bénéficiaires de contrats aidés et les militaires (3 % contre 6 %).

■ Un taux d'administration de la fonction publique d'État moins élevé en Haute-Normandie

Principales caractéristiques de la fonction publique (FP) en Haute-Normandie en 2011

		Nombre d'agents	Taux d'administration (%o habitants)	Part dans l'emploi salarié total (%)
Haute-Normandie	FP de l'État	57 990	31,6	8,9
	FP territoriale	54 160	29,5	8,3
	FP hospitalière	35 300	19,2	5,4
	Ensemble FP	147 450	80,3	22,5
France métropolitaine	FP de l'État	2 386 000	38,0	10,0
	FP territoriale	1 806 730	28,8	7,6
	FP hospitalière	1 119 070	17,8	4,7
	Ensemble FP	5 311 800	84,6	22,3
France de province (*)	FP de l'État	1 818 130	35,7	10,0
	FP territoriale	1 445 560	28,4	7,9
	FP hospitalière	939 780	18,4	5,2
	Ensemble FP	4 203 470	82,5	23,1

¹ Nombre d'agents publics pour 1 000 habitants

² Enseignants des établissements privés sous contrat (2 %), assistantes maternelles (1 %), etc.

(*) France métropolitaine hors Île-de-France

Sources : Insee, Siasp 2011, recensement de la population 2010, estimations d'emploi au 31 décembre 2011

Les fonctions publiques territoriale et hospitalière plus présentes en Haute-Normandie

En Haute-Normandie, la fonction publique de l'État est moins représentée qu'en France de province (31,6 ‰ hab. contre 35,7 ‰ hab.). Le ministère de l'Éducation nationale (établissements scolaires de l'Académie ou rectorat) est le premier employeur de l'État. Les agents de l'Éducation nationale sont plus représentés en Haute-Normandie (18,2 ‰ contre 16,7 ‰), sachant que la proportion des moins de 20 ans est légèrement supérieure dans la région.

A contrario, le ministère de la Défense est peu représenté en Haute-Normandie (1,4 agent pour 1 000 habitants contre 4,7 agents en France de province).

La représentation des autres ministères dans la région est soit quasi identique à l'ensemble de la France de province, soit inférieure (*illustration 2*).

La fonction publique territoriale est légèrement plus présente en Haute-Normandie (29,5 ‰ hab. contre 28,4 ‰ hab. pour la France de province). À l'instar de la France de province, l'employeur majoritaire est la commune, nettement devant le département. Plus largement, la sphère communale est bien représentée dans les emplois publics territoriaux haut-normands. On compte ainsi plus d'agents par habitant relevant d'une commune, d'une communauté de communes, d'une communauté d'agglomération ou bien d'un syndicat intercommunal. Cette plus forte représentation est en partie due à une taille moyenne des communes plus faible en Haute-Normandie qu'en France de province et au nombre élevé de communes par rapport à la taille du territoire.

Enfin, la Haute-Normandie compte davantage d'agents de la fonction publique hospitalière par habitant que la moyenne de Province (19,2 ‰ hab. contre 18,4 ‰ hab.). Cette plus forte présence est due aux agents des établissements d'hébergements pour personnes âgées et les établissements médico-sociaux. Ils sont plus présents dans la région. Comme en France de province, la Haute-Normandie compte 16,4 agents pour 1 000 habitants exerçant dans un hôpital.

Dans la fonction publique hospitalière, trois agents sur cinq sont des soignants

Hors filière enseignante, qui regroupe près d'un agent de l'État sur deux, les employés et ouvriers l'emportent dans la FPE (près d'un agent sur trois).

2 Une plus forte représentation de l'Éducation nationale et de la sphère communale en Haute-Normandie

Taux d'administration selon l'employeur public en 2011

	Haute-Normandie	Écart avec France de province
Ensemble FP	80,3	-2,2
FP de l'État	31,6	-4,1
Éducation nationale, jeunesse et vie associative	18,2	+1,5
Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales	3,3	-0,4
Enseignement supérieur et recherche	2,4	-1,2
Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat	2,1	+0,1
Défense et anciens combattants	1,4	-3,3
Écologie, développement durable, transports et logement	1,1	-0,2
Justice et libertés	1,1	0,0
Autres ministères (1)	2,1	-0,4
FP territoriale	29,5	+1,1
Commune et commune nouvelle	15,7	+1,1
Département	4,4	-0,3
Intercommunalités (communautés de communes et d'agglomération)	3,4	+0,9
Centre communal d'action sociale (CCAS)	2,0	-0,1
Région	1,5	+0,2
Syndicats intercommunaux (SIVU, SIVOM)	0,9	+0,4
Service départemental d'incendie	0,8	-0,1
Autres	0,7	-1,1
FP hospitalière	19,2	+0,8
Hôpitaux	16,4	0,0
Établissements d'hébergements pour personnes âgées	1,6	+0,1
Établissements médico-sociaux	1,2	+0,6

(1) économie, finances et industrie ; travail, emploi et santé ; alimentation, agriculture, pêche, ruralité et aménagement du territoire ; culture et communication ; services du Premier ministre

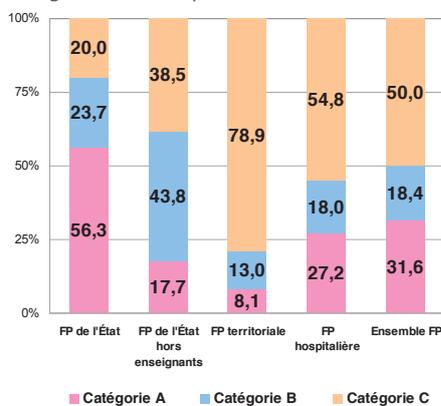
En couleur : taux d'administration selon l'employeur plus élevé en Haute-Normandie qu'en France de province

Unité : ‰ habitants

Sources : Insee, Siasp 2011, recensement de la population 2010

3 Un agent sur deux appartient à la catégorie C

Répartition des agents publics selon la catégorie hiérarchique



Source : Insee, Siasp 2011

Dans la fonction publique territoriale, les agents travaillent essentiellement dans la filière technique (46 %) et la filière administrative (21 %).

Enfin, 60 % des agents de la FPH sont des soignants, les autres se répartissant principalement entre filières technique, administrative ou socio-éducative.

Un agent sur deux de catégorie C

En termes de catégories hiérarchiques qui composent la fonction publique (catégorie A, B ou C), la structure régionale est quasiment similaire à celle de la France de province. Ainsi, la moitié des agents est de catégorie C. Les agents de catégorie A comptent pour un tiers. Selon le versant

de la fonction publique (cf. définition), des disparités apparaissent. Dans la territoriale comme l'hospitalière, les agents de catégorie C sont majoritaires (respectivement huit agents sur dix et plus d'un sur deux).

En revanche, la catégorie A domine parmi les agents de la fonction publique de l'État. Néanmoins, hors enseignants, les agents de l'État appartiennent principalement à la catégorie B (*illustration 3*).

Une fonction publique territoriale plus âgée

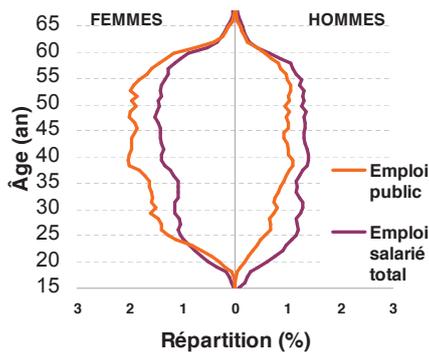
Comparés à l'ensemble des salariés exerçant en Haute-Normandie, les salariés du public sont plus souvent des femmes (deux tiers des emplois publics). Le taux de féminisation est même le plus élevé des régions métropolitaines. C'est vrai à tous les âges (*illustration 4*), excepté pour les plus jeunes (moins de 23 ans).

Par ailleurs, on recense 20 600 agents âgés de 55 ans ou plus dans la fonction publique, soit 14 % de l'ensemble des agents, proportion légèrement moindre que celle de France de province.

La fonction publique territoriale est la plus âgée. 8 800 agents ont 55 ans ou plus, soit 16 % des agents territoriaux. Ainsi, de nombreux départs dans un futur proche sont attendus. Les classes d'âge comprises entre 45 et 55 ans sont également très pourvues (*illustration 5*).

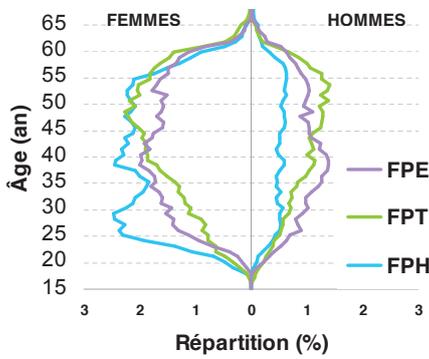
4 Fonction publique : plus souvent des femmes

Pyramide des âges des agents publics et de l'ensemble des salariés en Haute-Normandie en 2011



5 Fonction publique territoriale : des agents plus âgés

Pyramide des âges selon le versant de la fonction publique haut-normande en 2011



Sources : Insee, Siasp 2011, DADS

Les agents de la fonction publique de l'État sont moins âgés que les agents territoriaux. 14 % d'entre eux ont 55 ans ou plus (7 800 agents). Les 45-55 ans sont moins nombreux et les 25-40 ans sont davantage représentés.

Enfin, les emplois publics hospitaliers sont occupés par des agents plus jeunes, et de manière plus marquée chez les femmes. Elles sont beaucoup plus nombreuses à occuper plus tôt un emploi hospitalier (entre 20 et 25 ans). Seulement 11 % des agents hospitaliers ont 55 ans ou plus (4 000 agents).

Des départs et besoins de renouvellement plus forts dans certaines filières

Certaines filières d'emploi comprennent beaucoup d'agents de 55 ans ou plus, tant en nombre qu'en proportion.

Pour celles-ci, l'anticipation des départs de fin d'activité ou les besoins de renouvellement constituent donc des enjeux forts (illustrations 6 et 7).

Ces enjeux sont particulièrement importants dans deux filières de la fonction publique d'État : les adjoints administratifs ou techniques de catégorie C et les professeurs de lycée professionnel (catégorie A).

Pour la première filière, on compte 1 150 agents de 55 ans ou plus, ce qui représente 22 % des agents de la filière. Il est à noter que seulement 10 % des agents ont moins de 35 ans (29 % pour l'ensemble des agents de l'État du même âge).

À l'instar de la FPE, deux filières territoriales sont plus concernées par ces enjeux : dans le domaine social, les agents territoriaux

spécialisés des écoles maternelles (catégorie C) et dans le domaine administratif, les attachés territoriaux (catégorie A).

Enfin, dans la FPH, rares sont les filières où la proportion d'agents de 55 ans ou plus est élevée. La filière soignante est celle où les agents les plus âgés sont les plus nombreux (1 700) mais leur part est faible rapportée à l'ensemble des agents composant la filière soignante (8 %). Inversement, les filières administratives, socio-éducatives ou médico-techniques (catégorie A) possèdent une forte proportion d'agents âgés (un tiers) mais leur nombre n'est que de 150 agents.

6 13 % des seniors de la fonction publique sont adjoints techniques territoriaux de catégorie C

Filières d'emploi public dont le nombre d'agents de 55 ans ou plus est supérieur à 200

Classement décroissant selon le versant de fonction publique	Nombre d'agents de 55 ans ou plus
Filières ensemble FP	20 550
Filières FP de l'État	7 810
dont : Professeurs certifiés et agrégés (cat. A)	1 920
Adjoints administratifs et adjoints techniques (cat. C)	1 150
Professeurs des écoles (cat. A)	890
Personnels administratifs et techniques (cat. B)	730
Professeurs de lycée professionnel (cat. A)	380
Filières FP territoriale	8 750
dont : Adjoints techniques territoriaux (cat. C)	2 730
Adjoints techniques des établissements d'enseignement (cat. C)	910
Adjoints administratifs territoriaux (cat. C)	800
Agents de maîtrise territoriaux (cat. C - filière technique)	440
Rédacteurs territoriaux (cat. B - filière administrative)	410
Attachés territoriaux (cat. A - filière administrative)	350
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (cat. C - filière sociale)	310
Agents sociaux territoriaux (cat. C)	270
Filières FP hospitalière	3 990
dont : Filière soignante (cat. C)	960
Filière technique ouvrière (cat. C)	570
Filière soignante (cat. A)	380
Filière soignante (cat. B)	340
Filière administrative (cat. C)	280

Couleur : filières combinant un nombre élevé d'agents de 55 ans ou plus et une proportion forte de ces agents dans la filière (illustrations 6 et 7)

Source : Insee, Siasp 2011

7 Un potentiel de renouvellement limité dans certaines filières d'emploi

Filières d'emploi publiques dont la part des 55 ans ou plus est supérieure à 20 %

Classement décroissant sur la part des agents de 55 ans ou plus selon le versant de fonction publique	Part des agents de 55 ans ou plus	Part des agents de moins de 35 ans
Filières ensemble FP	13,9	27,7
Filières FP de l'État	13,5	29,0
dont : Personnels administratifs et techniques (cat. B)	23,7	11,9
Adjoints administratifs et adjoints techniques (cat. C)	22,3	9,9
Professeurs de lycée professionnel (cat. A)	20,0	11,2
Filières FP territoriale	16,1	22,1
dont : Secrétaires de mairie (cat. A - filière administrative)	57,6	5,6
Médecins territoriaux (cat. A - filière médico-sociale)	41,1	5,6
Professeurs territoriaux d'enseignement artistique (cat. A - filière culturelle)	32,4	7,4
Agents de maîtrise territoriaux (cat. C - filière technique)	23,8	4,2
Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (cat. C - filière sociale)	22,0	7,7
Attachés territoriaux (cat. A - filière administrative)	20,1	23,0
Filières FP hospitalière	11,3	34,1
dont : Filière administrative (cat. A)	37,8	18,0
Filière socio-éducative (cat. A)	34,7	4,0
Filière médico-technique (cat. A)	33,3	4,2

Unité : %

Source : Insee, Siasp 2011

À l'horizon 2025, deux départs sur cinq concerneraient la fonction publique territoriale

D'ici à 2025, les départs pour fin d'activité dans la fonction publique concerneraient 37 000 agents, soit un quart des agents en place actuellement (illustration 8).

Les départs les plus nombreux s'effectueraient dans la FPT (41 % des départs de la fonction publique).

Ils représenteraient 28 % des agents territoriaux en poste.

Quatre agents cessant leur activité sur cinq seraient de catégorie C. En termes de temporalité, le rythme des départs s'accélérerait à partir de 2018.

Ils passeraient de 900 départs en 2015 à 1 800 en 2025.

La FPE serait le deuxième versant le plus touché par les départs de fin d'activité. 37 % des départs de la fonction publique de 2015 à 2025 seraient générés par les agents de l'État. Ils représenteraient 23 % des agents de l'État en poste.

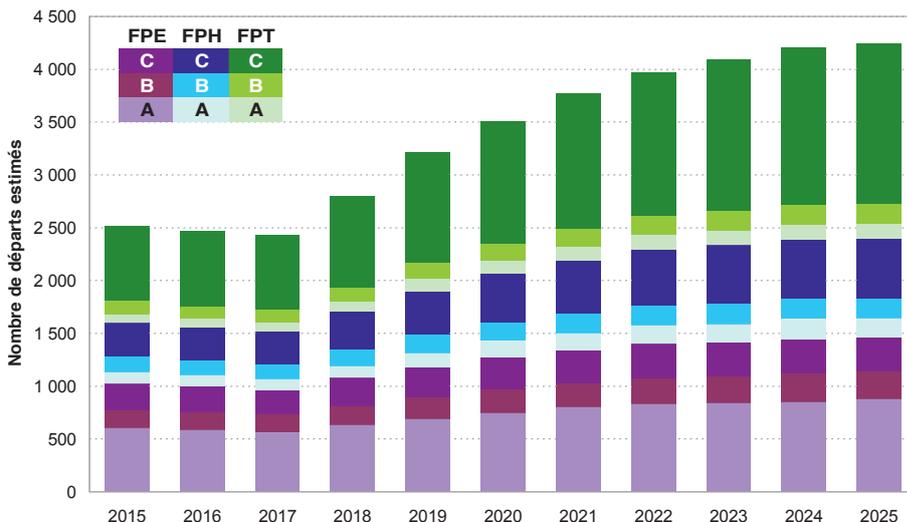
Trois agents cessant leur activité sur cinq seraient de catégorie A. Comme pour la FPT, le rythme des départs s'accélérerait à partir de 2018 mais moins fortement. Ils passeraient de 1 000 départs en 2015 à 1 500 en 2025.

En 10 ans, 22 % des départs de fin d'activité de la fonction publique affecteraient la fonction hospitalière, soit 24 % des agents hospitaliers actuellement en place.

Comme pour la FPT, la majorité des départs concernerait les agents de catégorie C (trois agents sur cinq). Le rythme des départs s'accélérerait à partir de 2018 et passerait de 600 départs en 2015 à 900 en 2025. ■

8 Les départs de fin d'activité s'accéléraient à partir de 2018

Estimation des départs pour fin d'activité dans la fonction publique en Haute-Normandie à horizon 2025



Note de lecture : en 2025, les agents territoriaux de catégorie C seraient deux fois plus nombreux à partir qu'en 2015.

Source : Insee, Siasp 2011-2012

Définition, source et champ de l'étude

Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lequel le recrutement se fait sur la base du droit public.

La fonction publique se décompose en trois versants : la fonction publique de l'État (FPE), la fonction publique territoriale (FPT), et la fonction publique hospitalière (FPH). Le périmètre de chaque versant s'appuie sur la catégorie juridique de l'employeur.

La source Siasp (Système d'information sur les agents des services publics), produite par l'Insee depuis 2009, recense l'ensemble des postes des trois versants de la fonction publique. Le champ de l'étude couvre l'ensemble des agents de la fonction publique : titulaires, non titulaires, bénéficiaires de contrats aidés, militaires, enseignants des établissements privés sous contrat, assistantes maternelles, etc.

Dans l'étude, seuls les postes principaux finaux sont retenus, c'est-à-dire les postes à la fois actifs et non annexes (volume de travail suffisant en termes de rémunération, de nombre d'heures et de durée d'emploi), au 31 décembre de l'année d'exploitation et au lieu de travail.

Documents associés à l'étude

Méthode d'estimation des départs pour fin d'activité dans la fonction publique.

L'emploi public par zone d'emploi en Haute-Normandie (8 fiches)

Ces documents sont téléchargeables sur le site www.insee.fr

Insee Haute-Normandie

8, quai de la Bourse
CS 21410
76037 Rouen Cedex

Directeur de la publication :

Jean-Christophe Fanouillet

Rédacteur en chef :

Maryse Cadalanu

ISSN : 2416-8130

@Insee 2015

Pour en savoir plus :

- « L'emploi dans la fonction publique en 2012 » / Émilie Sénigout, Insee, Éva Baradji et Salah Idmacheche DGAFP - In : Insee Première n°1496 (2014, avr.)
- « L'emploi dans la fonction publique en Haute-Normandie » / Insee Haute-Normandie ; Laurent Brunet - In : Brèves d'Aval n°88 (2013, déc.)
- « La fonction publique d'État en Bourgogne : 8 % de l'emploi de la région » / Insee Bourgogne ; Christine Charton, Stéphane Vigneau - In : Dimensions n°195 (2014, fév.)
- « L'emploi public en région Nord-Pas-de-Calais : effectif et caractérisation » / Insee NPdC ; Véronique Bruniaux, Delphine Légise - In : Pages de Profils n°142 (2013, oct.)

